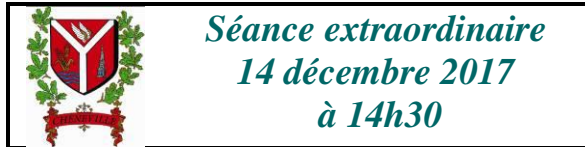


MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance extraordinaire, tenue le 14 décembre 2017, à 14h30, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence des conseillers suivants: monsieur Gaétan Labelle, madame Nicole Proulx Viens, monsieur Maxime Proulx Cadieux, monsieur Normand Bois, madame Sylvie Potvin et monsieur Yves Laurendeau.

Madame Suzanne Prévost, directrice générale est également présente.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

- 1- Ouverture de la séance**
- 2- Adoption de l'ordre du jour**
- 3- Autorisation de transferts budgétaires**
- 4- Programme de soutien à des projets de garde – Demande d'appui financier pour camp de jour estival**
- 5- Engagement temporaire pour département urbanisme**
- 6- Autorisation paiement avance de salaire inspecteur municipal**
- 7- Parole au public**
- 8- Levée de la séance**

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, la secrétaire-trésorière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil et en a affiché une copie aux deux endroits décrétés pour ce faire. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de cet avis tel que requis par la loi.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Gilles Tremblay constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 14h30 devant 0 personne.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-12-356

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

L'ordre du jour est accepté tel que signifié par la secrétaire-trésorière dans l'avis de convocation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3- AUTORISATION DE TRANSFERTS BUDGETAIRES

2017-12-357

Autorisation de transferts budgétaires

ATTENDU QU' il est nécessaire de faire quelques transferts de budget pour fins de présentation financière;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la directrice générale, madame Suzanne Prévost à effectuer les transferts budgétaires nécessaires aux fins de fiscalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-358

Autorisation de transferts budgétaires pour projets

ATTENDU QUE certains projets non-prévus au budget 2017 ont été autorisés par le conseil et ont été effectués cette année;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise les transferts budgétaires suivants, qui seront financés par le surplus non-affecté :

| | |
|---------------------|--------------|
| - Travaux rue Pilon | 100 300.00\$ |
| - Projet égout | 36 350.00\$ |
| - Place 73 | 20 680.00\$ |
| - Parc Do-Ré-Mi | 34 270.00\$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4- PROGRAMME DE SOUTIEN À DES PROJETS DE GARDE –
DEMANDE D'APPUI FINANCIER POUR CAMP DE JOUR
ESTIVAL**

2017-12-359

Programme de soutien à des projets de garde – Demande d'appui financier pour camp de jour estival

ATTENDU QUE la municipalité désire bonifier son offre de un camp de jour durant la saison estivale 2018 en impliquant les jeunes de 13 à 15 ans;

ATTENDU QUE la municipalité de Chénéville souhaite présenter une demande d'appui financier au ministère de la famille pour son projet «Ados apprenti moniteur» dans le cadre du Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2018 du Ministère de la Famille;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la demande de soutien financier dans le cadre du Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2018 pour son projet «Ados apprenti moniteur»;

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise madame Cathy Sophie Deschatelets, coordonnatrice des loisirs à agir comme mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier;

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise madame Suzanne Prévost, directrice générale à signer la convention d'aide financière au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5- ENGAGEMENT TEMPORAIRE POUR DÉPARTEMENT URBANISME

2017-12-360

Engagement temporaire pour département urbanisme

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal est présentement en congé de maladie;

ATTENDU QUE des demandes de permis d'urbanisme ont été reçues et doivent être traitées;

ATTENDU QUE la firme URBA+ Consultants offre un service d'inspecteur-remplaçant à la pièce;

ATTENDU QUE monsieur Arthur Léonard est aussi disponible pour faire du remplacement en urbanisme;

Il est proposé par madame Nicole Proulx Viens et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise madame Suzanne Prévost, directrice générale à engager la firme URBA+ ou monsieur Arthur Léonard, en cas de nécessité, jusqu'au retour de l'inspecteur municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6- AUTORISATION PAIEMENT AVANCE DE SALAIRE INSPECTEUR MUNICIPAL

2017-12-361

Autorisation paiement avance de salaire inspecteur municipal

ATTENDU QUE monsieur Pierre Blanc, inspecteur municipal, est présentement en congé de maladie suite à l'incendie de sa résidence;

ATTENDU QU' il est présentement sans revenus, puisqu'il est en attente de l'assurance-salaire;

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement d'une avance de salaire pour l'inspecteur municipal de 540.00\$ par période de paye pour un maximum de deux périodes de paye.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6- PAROLE AU PUBLIC

7- LEVÉE DE LA SÉANCE

2017-12-362

Levée de la séance

Il est proposé par madame Nicole Proulx Viens
et résolu

QUE,

La présente séance soit et est levée à 14h45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gilles Tremblay, Maire

Suzanne Prévost, Directrice générale

Je soussigné, Gilles Tremblay, maire de la municipalité de Chénéville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.